

Année universitaire 2025 – 2026



<https://parcours-santepublique.tn>

Partenaires



Master de Recherche 'Ifriqiya' : Santé Publique Environnementale « MR2-Ifriqiya »

Programme

Comité de pilotage :

Zina HAKIM (FMSf), Fatma Omranne (ASE &, ENIS), Lamia BOUZGAROU (FMM), Imen KHOUNI (CERTE), Moncef KHADHRAOUI (ISBS), & Imed GARGOURI (FMSf)

Descriptif

L'originalité pédagogique de cette formation spécialisée est de s'appuyer très largement sur des méthodes et outils d'enseignement sur le modèle dit « hybride ». **L'approche pédagogique** utilisée est la technique de la **classe inversée** : **(i) des apports à distance (EAD)** où l'apprenant reçoit les bases théoriques sous forme de document, de capsules enregistrées sur la plateforme, **(ii) complétés par des périodes de regroupement** au cours desquelles les étudiants assisteront à certains enseignements en présentiel et participeront à des études de cas et des travaux pratiques de groupe qui impliqueront des missions au bénéfice des acteurs économiques et administratifs du terrain.

Après les séminaires, des rapports et des comptes rendus en solitaire et/ou en groupe seront traités et déposés sur la plateforme. Ils sont comptabilisés en points de crédit.

Durée : 12 mois

Lieu : Sfax

Langue d'enseignement : Français

Nombre d'ECTS : 60

Pour valider le M2-SPE, l'étudiant doit valider 60 ECTS répartis entre **(i) enseignements** (30 ECTS) et **(ii) stage** incluant une préparation à la méthodologie de la recherche et la rédaction d'un projet l'ensemble assorti de la soutenance d'un mémoire (30 ECTS).

Enseignement

L'année de Master 2 (M2) de spécialité en Santé publique environnementale se déroulera à l'Université de Sfax et sera constituée de 7 Unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées de séquences :

UEF 1 : Evaluation des Risques Sanitaires : Outils et Méthodes	6 ECTS
UEF 2 : Sciences de l'Environnement	5 ECTS
UEF 3 : Impacts sanitaires des polluants environnementaux	6 ECTS
UEF 4 : Intervention en santé publique environnementale	5 ECTS
UET : Techniques d'exploitations des données scientifiques	4 ECTS
UEO : Pratiques en santé publique environnementale	4 ECTS

UEO : Initiation « technique » à la plateforme **Période : 05 au 10 novembre 2025**

- Découverte de la plateforme « MOODLE » et ses apports d'apprentissage
- Rassemblement Inaugural « en virtuel » dans la semaine du 03 au 09 « **08** » novembre 2025

UEF 1 : Evaluation des risques sanitaires : outils et méthodes (6 ECTS)

Zina Hakim (FMSf, Labo GEET-ENIS), zina.hakim@fms.usf.tn & Fatma Omranne (Labo GEET, ENIS), omrannefatma@gmail.com

Période : EAD : 10 novembre - 31 décembre 2025 ; Présentiel : 05 Janvier (matin et après-midi) & 06 janvier (matin et après-midi) 2026 et Évaluation UE1 : vendredi 14 janvier 2026 (Matin)

- Sq1.1 (3ECTS) : Expologie et évaluation quantitative du risque
- Sq1.2 (2ECTS) : Toxicologie environnementale
- Sq1.3 (1ECT) : De l'évaluation à la Prévention

UEF 2 : Sciences de l'environnement (5 ECTS)

Moncef Khadhraoui (ISBS), moncef.khadhraoui@isbs.usf.tn & Bouthaina Othmani (Labo GEET, ENIS), bouthainaothmani91@gmail.com

Période : EAD : 1^{er} – 31 janvier 2026 ; Présentiel : 05 (après-midi) – 06 (matin et après-midi) février 2026
et Évaluation UE2 : 12 février 2026 (Matin)

- Sq2.1 (1ECT) : Ecologie et biodiversité ;
- Sq2.2 (2ECTS) : Qualité et protection des ressources en eau et en sols ;
- Sq2.3 (2ECTS) : Pollution atmosphérique et changements globaux.

UEF 3 : Impacts sanitaires des polluants et nuisances environnementales (5 ECTS)

Lamia Bouzgarou (FMM), lamiabouzgarouharza@gmail.com & Bouthaina Othmani (Labo GEET, ENIS)
bouthainaothmani91@gmail.com

Période : EAD : 1^{er} - 28 février 2026 ; Présentiel : 03 (après-midi) – 04 (matin et après-midi) mars 2026
et Evaluation UE3 : 10 mars 2026 (matin)

- Sq3.1 (2ECTS) : Risques Sanitaires (RS) liés à l'eau de boisson et aux sites et sols pollués ;
- Sq3.2 (1ECT) : RS liés à la qualité de l'air (extérieur et intérieur) ;
- Sq3.3 (2ECTS) : RS liés aux milieux professionnels.

UEF 4 : Intervention en santé publique environnementale (6 ECTS)

Zina Hakim (FMSf, Labo GEET), zina.hakim@fms.usf.tn & Imed Gargouri (FMSf, Labo GEET), imed.gargouri@fms.usf.tn

Période : EAD : 1^{er} - 31 mars 2026 ; Présentiel : 1^{er} et 2 avril 2026
et Evaluation UE4 : 11 avril 2026 (Matin)

- Sq4.1 (1ECT) : La transition épidémiologique dans les pays pauvres et émergents ;
- Sq4.2 (3ECTS) : De la santé internationale à la santé globale, le changement global et la santé publique environnementale (SPE) ;
- Sq4.3 (2ECTS) : Priorités d'interventions en SPE (cas pratiques).

UET : Techniques d'exploitations des données scientifiques (4 ECTS)

Mariem Mseddi (FMSF), meriammessedi@yahoo.fr ; Fatma Omrane & Zina Hakim (FMSf, Labo GEET),

Période : EAD : 1^{er}-30 décembre 2025 ; Présentiel : 23 et 24 décembre 2025
et Evaluation UET : 09 janvier 2026 (après-midi)

- Sq5.1 (2ECTs) : Statistiques analytiques ;
- Sq5.2 (2ECTS) : Méthodologie de la recherche.
- Sq5.3 : Gestion des références bibliographiques sur ZOTERO

UEO : Pratiques en santé publique environnementale (4 ECTS)

Imed Gargouri (FMSf, Labo GEET), imed.gargouri@fms.usf.tn & Imen Khouni (FSS), imen.khouni.certe@gmail.com

Période : 1^{er} - 30 avril 2026 et soumission des mini-rapports : 1^{er} mai 2026 « dernier délai »

1. Il s'agit d'options obligatoires. Cet UEO fait appel à des outils et méthodes de gestion des risques liés aux milieux de vie (moyens de lutte contre : maladies transmissibles ; pollution de l'air ; habitat insalubre ; risques au travail ; expositions liées aux produits).

Sq6.1 (2ECTS) : Pratique en santé publique environnementale (SPE) ;

Sq6.2 (2ECTS) : Réalisation d'un diagnostic d'un problème de SPE

Sq6.2.O1 : Maîtrise des risques en milieu professionnel ;

Sq6.2.O2 : Gestion des déchets et maîtrise des risques liés aux sols pollués ;

Sq6.2.O3 : Protection des ressources et traitement de l'eau destinée à l'AEP ;

Sq6.2.O4 : Hygiène de l'habitat ;

Sq6.2.O5 : Maîtrise des pollutions industrielles et de la qualité de l'air.

NB : l'apprenant choisira une (01) seule option parmi les (05) cinq proposées dont l'objectif est de réaliser une expertise d'EIS sur une situation de son environnement le plus proche.

2. **Une visite de terrain sur un site sera programmée aux apprenants**, suivie d'un rapport d'expertise collectif sous forme de groupe de 02 ou de 03 apprenants dont la note sera attribuée la même pour les membres du groupe.

L'évaluation : la note du rapport solitaire et na note du rapport collectif

UE 7 : Le stage (30 ECTS)

Zina Hakim (*FMSf, Labo GEET*), zina.hakim@fms.usf.tn ; Lamia Bouzgarou (*FMM*), lamiabouzgarouharza@gmail.com ; Imen Khouni (*FSS*), Imen.khouni.certe@gmail.com & Fatma Omranne (*Labo GEET, ENIS*), omrannefatma@gmail.com

Période : 1er mai – 31 octobre 2026

Il s'agit d'un travail personnel donnant lieu à un rapport écrit et une soutenance orale, sur un sujet proposé par l'étudiant et agréé par le comité pédagogique du Master. En règle générale, ce travail de stage sera conduit dans le pays d'origine de chaque étudiant. Il reviendra aux étudiants d'identifier le terrain de stage et de discuter avec son futur maître de stage le sujet qu'ils auront à traiter ; cette proposition sera soumise pour **accord au comité pédagogique** du Master.

Par ce travail, l'étudiant montrera sa capacité à analyser un problème de santé publique environnementale, c'est-à-dire à faire un diagnostic, évaluer les risques associés à la situation considérée et formuler des propositions pour contribuer à résoudre ce problème ou à l'amender, en mobilisant les compétences acquises au cours de la formation.

Un « référent pédagogique », choisi parmi le personnel enseignant des établissements partenaires du master, sera affecté par le directeur de la formation à l'accompagnement de chaque élève durant la réalisation du stage, qui veillera à son bon déroulement et s'assurera que le travail et le projet de mémoire répondent aux exigences académiques.

Modalités de validation du diplôme : épreuves, mémoire, oral

Les modalités de déroulement des épreuves et d'évaluation des acquis sont définies avec précision dans le règlement des examens, document qui sera inclus dans le Règlement de formation du Master de l'Université de Sfax.

Les sessions d'examen sont organisées selon le calendrier et les modalités suivantes :

UEs de compétences théoriques et pratiques (UE 1 à 3) : épreuves écrites de 3h pour les UE 1 et 2, sous forme d'analyse d'un dossier ou article de synthèse, au terme des UE correspondantes ; pour l'UE3, l'évaluation portera sur la production des étudiants sur la mise en situation réalisée en présentiel.

UEs de pratiques (UE4 et UE6) : L'évaluation du travail de groupe sera faite sur la base d'un rapport écrit. Tous les membres d'un même groupe auront la même note.

UE de Stage (4 mois dans une structure d'accueil) : la validation porte sur un mémoire écrit accompagné de la soutenance orale (durée moyenne de 30 minutes, échange avec le jury compris) ainsi que sur l'évaluation du stage par le maître de stage. La validation de l'UE est une condition de l'attribution du diplôme. S'il est jugé de qualité insuffisante, le jury peut demander au candidat de compléter son mémoire qu'il évaluera une nouvelle fois, sans présentation orale. Une note est attribuée par le jury, basée sur l'évaluation faite par le maître de stage sur le déroulement du stage, sur le témoignage du référent pédagogique quant à la prise en compte de ses conseils, et sur le comportement professionnel du stagiaire (20% de la note finale) du mémoire écrit (50%), de la soutenance orale (20%), de l'argumentation en réponse aux questions du jury lors de la soutenance (10%).

Examens de rattrapage : sous formes d'épreuves orales individuelles pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 7/20 (obligation de repasser l'épreuve) pour toute UE 1 à 6 ou pour toutes les UE pour lesquelles l'étudiant n'a pas obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 si la moyenne générale sur les UE 1 à 6 est inférieure à 10/20.

Validation et obtention de diplôme : Chaque UE est acquise dès lors que le candidat y a obtenu une moyenne finale au moins égale à 10/20. L'ensemble des UE validées permet l'obtention des crédits. Les 60 crédits de la spécialité sont acquis dès lors que le candidat a obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble des UE 1 à 6 en ayant satisfait aux conditions spécifiées du règlement des examens. Ces UE comptent pour 50% de la note globale finale, le stage-mémoire représentant les 50% restants. Il y a compensation possible de ces UEs sous réserve d'une note supérieure ou égale à 7/20 pour chaque UE.

Soutenances : la semaine du 16 au 22 Novembre 2026

Cérémonie de remise des diplômes : 11 décembre 2026